

Une plate-forme unique inter-universitaire pour le Mastère 2

2016

(en cours de mise en place avec les Universités)

LE MASTERE 2 DE SCIENCES CHIRURGICALES ABRITÉ PAR L'ACADEMIE ET SOUTENU PAR LA FONDATION DE L'AVENIR

Le Mastère 2 de Science Chirurgicale sera abrité, à l'initiative de la direction du Mastère 2, sur le site de l'Académie de Chirurgie à partir de 2016, et soutenu par la **Fondation de l'Avenir**, avec le **concours de la BIU Santé** (en cours de mise en place avec les Universités). Les inscriptions par les internes se feront sur un onglet du site de l'Académie à partir de Mars 2016

Direction du Mastère 2

Pr E Allaire responsable master Paris 12 et responsable d'un tronc commun
Pr I Dagher responsable master Paris 11 et responsable d'un tronc commun
Pr S Sarnacki responsable tronc commun immunologie Paris 5
Pr E Emery responsable du parcours neuroscience Caen
Pr E Martinod responsable parcours chirurgie régénérative et innovante Paris 13
Pr M Pocard responsable parcours cancérologie Paris 7

Pourquoi à l'Académie de Chirurgie ? (note du 15 mars 2015 des responsables du Mastère)

Evolution du Master national de science chirurgicale

Ce mastère existe depuis 1986, dirigé successivement par le Pr Michel Huguier, puis Didier Houssin, Dominique Chopin, Dominique Franco et Eric Allaire. Il est actuellement sous la responsabilité du Pr Eric Allaire et du Pr Ibrahim Dagher. Ce master permet chaque année à plus d'une centaine d'étudiants, principalement des internes de chirurgie, d'effectuer une formation commune au sein de laboratoire répartis sur la France entière. L'objectif général est de former de jeune chirurgien à la recherche par la pratique de la recherche et ainsi pour tous de participer au progrès chirurgical et médical et pour certains de préparer leur carrière universitaire. Avec plus de 20% des internes en postes, chaque année ce master est une des bases de l'enseignement chirurgical national et reconnu de nos CNU.

Depuis de nombreuses années, l'inscription est réalisée sur deux universités partenaires, Paris 11 et Paris 12.

Le master est construit avec des laboratoires partenaires, trois semaines de tronc commun pour tous les étudiants et deux semaines spécifiques selon le parcours choisi : neuroscience, réparation-régénération-remplacement (3R) et cancérologie. Les cinq semaines de cours sont réparties sur les 5 premiers mois, ce qui permet au stage de débiter immédiatement en novembre. Une centaine d'enseignants, biologistes, maitres de conférences, chercheurs, médecins, chirurgiens, professeurs, économistes, sont impliqués dans cet enseignement. Un conseil pédagogique assure la cohésion de l'ensemble.

Un professeur de chirurgie et donc une université sont impliqués à chaque étape puisque chacun structure son enseignement et souvent le lieu de celui-ci. Actuellement :

Tronc commun / bases fondamentales :

Paris 12 avec le Pr Eric Allaire, Paris 11 avec le Pr Ibrahim Dagher, et Paris 5 avec le Pr Sabine Sarnacki

+

Parcours :

Caen en Neuroscience avec le Pr Evelyne Emery, Paris 13 en 3R avec le Pr Emmanuel Martinod et Paris 7 en cancérologie avec le Pr Marc Pocard.

Mais la situation doit évoluer :

Le renouvellement des masters pour la rentrée 2015 est une occasion pour centraliser sur une seule porte d'entrée, les inscriptions au Mastère, ceci permettra d'être en accord avec la loi LRU, si les inscriptions sont réparties pour toutes les universités participantes au Mastère.

Ceci devrait permettre de développer de nouveaux parcours pour des universités non parisiennes, en s'appuyant sur le tronc commun

La proposition : d'un master national unique de science chirurgicale regroupant toutes les demandes, avec un portail d'inscription unique sur le site de l'Académie Nationale de Chirurgie qui répartit de façon identique toutes les demandes d'inscription entre toutes les universités partenaires, universités qui chacune délivrent le diplôme du master.

Les points forts du mastère à conserver:

- Une visibilité nationale pour délivrer un message de cohérence et de sérieux de la formation à la recherche et par la recherche des chirurgiens.
- Une assurance pour les CNU d'une formation de master 2 pérenne.
- Un enseignement à la carte pour des internes de chirurgie qui privilégie les mois de laboratoire et non 6 mois uniquement comme la plus part des masters.

Les points à améliorer :

- Difficile de laisser émerger en province une personnalité capable d'être responsable d'un parcours, du fait de la centralisation sur Paris.
- Trop d'étudiants dans un parcours rend impossible un accompagnement durant le master 2. Une vingtaine d'étudiants est un chiffre plus conforme aux attentes universitaires.
- Le nombre de parcours est trop rigide et peu adaptatif.
- Les responsables doivent évoluer dans une dynamique plus rapide.

Objectifs :

- Garantir le caractère pérenne du master
- Une vocation nationale et non limitée à un individu ou à une Université ou à une spécialité ou à un CNU.
- Conserver les acquis du master comme la durée du stage d'une année, le fait que l'immersion en laboratoire soit immédiate dès le début du master, que celui-ci soit organisé pour s'associer au cursus des internes dans son calendrier
- S'adapter à la loi LRU et associer au mieux les Universités dans une dynamique d'ouverture à de nouveaux parcours et de sécurisation des parcours de tronc commun.
- Offrir à plusieurs universités la possibilité de délivrer un diplôme de master.

Pourquoi l'Académie Nationale de Chirurgie ?

Depuis 2008, le master réalise en partenariat avec l'Académie Nationale de Chirurgie et la Fondation de l'Avenir le « prix des chirurgiens de l'Avenir » qui récompense chaque année quatre internes de chirurgie pour la qualité de leur travail et est devenu un des temps forts de ce mastère.

Moyens :

- Centralisation des demandes d'inscriptions pour organiser un système de répartition qui soit adaptable et sécurisé
- Centralisation via un portail porté par l'Académie Nationale de Chirurgie auquel les jeunes chirurgiens s'adresseront lorsqu'ils souhaiteront s'inscrire au Mastère national de sciences chirurgicales.

Les modalités pratiques sont en cours de mise en place avec le soutien de l'Académie de Chirurgie et de la Fondation de l'Avenir pour structurer une plate-forme informatique centralisant les inscriptions.